

Procès-Verbal

Séance du 01 octobre 2024

Séance : 20h00 – 21h00

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes DANGER Marine, KALUZA Véronique, CHAILLAN Delphine
Mrs MESTRE Bastien, VIVICORSI Pierre-Louis, BEE Sébastien, SABARLY Alain, MADOUX Elie

Absent(s) excusé(s) : BRARD Richard (pouvoir à CHABAUD Jean-Louis)

Absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2024. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Courrier du contrôle de légalité** – Le délai de convocation pour le conseil du 27 juin n'ayant pas été respecté toutes les délibérations prises ont dû être reprises à l'exception de celle concernant les primes du pouvoir d'achat pour les agents qui a été retirée.
- **Convention fourrière/commune** – Reconduction de la convention avec la fourrière de Digne pour le recueil des chiens et chats errants sur la commune. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Détachement parcelles** - Achat de parcelles par M. SABARLY et Mme BENOIST. M. SABARLY étant conseiller a quitté la salle de conseil et n'a pas pris part au vote ; Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Remboursement transport scolaire** – Comme chaque année la commune rembourse les frais de transport (carte ZOU) pour les enfants qui résident sur la commune. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Obligation Environnementale** – La commune doit s'engager à geler certaines parcelles à hauteur de 4000 m2 afin de compenser l'extension de l'atelier bois. En cas de non-accord l'ONF pourrait être délocaliser (contrainte économique pour la commune). Mise au vote 0 contre, 0 abstention.

- **Gestion cimetièrre** – Mise en place de panneaux pour recueillir des informations sur les tombes (numérisation cimetièrre). Passé le délai de 6 mois, les emplacements non identifiés pourront être repris (cela pourrait éviter une future extension du cimetière). Projet de la seconde partie de la procédure à venir : engagement pour la libération des emplacements. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Modification statut CCAPV** – Les compétences « Petite Enfance » sont déléguées officiellement à la CCAPV. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Subvention association** – Versement d'une somme de 200€ pour le fonctionnement de l'association 2PHISTORIQUE RALLY qui organise une ronde de véhicule ancien et qui fait une halte sur la commune. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **France service itinérante** – Un fourgon qui propose les services (administratifs, sociaux etc.) avec accompagnement. Proposition de créneau le lundi matin (jour de marché) tous les 15 jours. Mise au vote 0 contre, 0 abstention.

Deux points ont été abordé en question diverse.

Projet d'achat d'une balayeuse autoportée pour automatisation des tâches pénibles.

Maison médicale multi site : accord de l'ARS pour sa création. Attente du n° INSEE pour obtenir des subventions afin de démarrer le projet de manière physique. Réflexion sur le lieu potentiel d'implantation.